

Le micocoulier de Provence et la cravache

par Serge PEYRE

Le micocoulier (*Celtis australis*) : derrière ce nom si peu connu du grand public se cache une espèce particulièrement généreuse et surtout très ancrée dans le patrimoine culturel de certaines régions de France et d'ailleurs. La diversité dans son appellation en est d'ailleurs une preuve tangible : lledoner en Catalan, fourquier, fanabregue en Languedocien et fabrigoulié, fabrégoulier, fabricoulier, fanabreguìè, belicouquìè et arigous en dialecte d'autres régions du Sud de la France.

Tout d'abord un petit rappel botanique : le *Celtis* fait partie de la grande famille des Ulmacées. Il est donc un cousin assez proche des Ormes. Il existe à travers la planète plus de 80 espèces de micocoulier aux formes arbustives ou arborescentes.

Ces espèces présentent une amplitude écologique relativement large. En effet, certaines se trouvent à la fois en zone sèche et en zone humide, d'autres sur le littoral et en zone montagneuse, aussi bien dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud. On peut donc considérer le genre *Celtis* comme universel. En revanche, le froid reste une crainte majeure pour les micocouliers. C'est pourquoi on n'en trouve pas au delà des zones à hiver frais, tempérés ou chauds (tropicaux).

Micocoulier contre platane

Revenons à notre micocoulier de Provence qui, traditionnellement, était cultivé sur une grande partie du pourtour méditerranéen. Son histoire reste étroitement liée à celle des civilisations méditerranéennes. En effet, si au moyen âge le micocoulier est partie intégrante des paysages de Provence, il est également présent, de façon plus diffuse, dans le Languedoc et en Roussillon où il se développe. On le trouve à proximité des mas et il souligne de manière significative le tracé d'une bonne majorité de chemins et de routes. C'est au début du XVII^e siècle, du fait de sa rusticité, de ses multiples usages et de ses différentes résistances aux agressions extérieures qu'il commence à entrer dans les villes du sud de la Loire.



Photo 1 :

Les feuilles dentelées, dissymétriques et en position alternée sur les rameaux rappellent que le micocoulier est un proche cousin des Ormes
Photo SDPFPO

Au XIX^e siècle, certaines espèces habituellement plantées en milieu urbain (comme le peuplier) connaissent d'importants problèmes de déprérissement. Parallèlement, le besoin en plantations d'alignement dans les villes en pleine extension et sur le réseau routier en restructuration, grandit. Les aménagistes spéculent donc sur la (ou les) espèce(s) pouvant satisfaire à ces différents usages. Dans un premier temps, le micocoulier sera choisi dans les villes du sud de la France. Mais voilà que le platane introduit depuis peu donne lui aussi d'excellents résultats en croissance et en résistance. Il lui sera finalement préféré. Ce choix sera dénoncé ouvertement par de nombreux intellectuels et naturalistes provençaux de l'époque qui y voient un acte d'ingratitude envers une espèce qui avait tant apporté, autrefois, à

l'homme. Mais ce rendez-vous du micocoulier avec l'histoire de nos villes ne sera seulement différé que d'une centaine d'années. En effet, dans le sud-est de la France, suite aux forts déprérissements du platane provoqués par le « chancre coloré » dû à un champignon entraînant la mort de l'arbre, certaines villes fortement touchées, comme Marseille, choisiront principalement le micocoulier pour remplacer une grande partie de leurs allées de platanes.

Outre ses qualités sociales reconnues, le micocoulier a la particularité d'être utilisé dans un grand nombre de secteurs d'activité. En effet, toutes les parties de l'arbre ont un usage : la feuille comme fourrage, le bois comme matière première, la racine et l'écorce comme colorant, le fruit comme aliment...

De plus, son bois présente une qualité exceptionnelle qui aurait pu être un défaut majeur : sa souplesse. Ne dit-on pas qu'une perche de 3 cm de diamètre et de 3 m de long peut être complètement bouclée ?

Des fouets et des fourches

Cette caractéristique, répondant à certaines utilisations, est devenue un atout majeur et apprécié de cette espèce : le tonnelier l'utilisait pour cercler ses tonneaux, on l'employait aussi pour fabriquer des avirons, des perches, des gaules et bon nombre d'essieux et de moyeux de charrette. Le berger des Cévennes l'utilise encore pour faire des colliers pour ses moutons et ses vaches.

Mais les utilisations les plus singulières restent tout de même les fourches produites principalement dans le secteur de Sauve (Gard) et les fouets fabriqués en Catalogne Nord. Si l'utilisation de la fourche s'est limitée géographiquement aux régions des Cévennes et de la Provence, l'usage du fouet de micocoulier s'est développé sur une grande partie du territoire français et européen.

C'est au XIX^e siècle, en pleine révolution industrielle, que les fabriques de fouet vont



Photo 2 :

Du fait de son exigence hydrique, les micocouliers ont été généralement plantés à proximité de ravins ou sur des parcelles aménagées à l'irrigation. Ici cette parcelle était anciennement irriguée
Photo SDPFPO



véritablement se développer dans le département des Pyrénées-Orientales, localisées principalement sur le piémont des Albères. Malgré la vive concurrence italienne, ces véritables industries inonderont de leurs produits le marché français : du charretier breton au cultivateur normand en passant par le cocher parisien et le muletier Corse. Dans cette lutte commerciale, les industriels vont jusqu'à se démarquer dans la manière de fabriquer la cravache : dans les Albères le manche sera tressé à droite alors qu'en Italie le tressage se fait à gauche.

Parallèlement à ce développement industriel, un fort mouvement de plantation de micocoulier s'enclenchera pour approvisionner les nouvelles fabriques. Pour produire du bois de qualité « fouet », il faut que l'arbre puisse croître rapidement. Seules des stations fraîches ou irriguées présentent les potentialités nécessaires à cette croissance rapide. C'est donc des dizaines d'hectares localisés exclusivement en bordure des différents ravins des Albères et du Vallespir, ainsi que des parcelles aménagées à l'irrigation, qui seront plantés en micocouliers.

C'est l'entre-deux-guerres, avec l'arrivée du tracteur, qui sonnera le glas de cette

filière si singulière. Elle périclitera petit à petit ; les différentes fabriques fermeront les unes après les autres et les micocouleraies ne seront plus exploitées.

Il faudra attendre le début des années 80 pour que, dans le cadre de la réhabilitation par le travail des personnes handicapées, le Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) de Sorède relève le défi de réactiver cette filière. Aujourd'hui, la cravache et le fouet de Sorède ornent de nouveau les magasins de fourniture équestre les plus célèbres, au niveau national et international. Le secteur se restructure, il faut donc anticiper et préparer les micocouliers pour répondre à une demande que l'on peut espérer croissante.

Photo 3 (à gauche) :
Une micocouleraie foncièrement morcelée. Sur les quatre principales communes productrices des Pyrénées-Orientales, 70 hectares de micocouliers recensés se répartissent sur plus des 310 parcelles.

Photo 4
(en haut, à droite) :
Le micocoulier se conduit en taillis fureté ce qui se traduit sur la parcelle par la présence d'arbres d'âges et de dimensions différentes.

Photos SDPFPO



Photo 5 :
Les brins de micocouliers sont coupés hors sèves à la « lune vieille ». Ils sont ensuite stockés et mis à sécher en extérieur, dans l'attente d'être travaillés l'année suivante
Photo SDPFPO

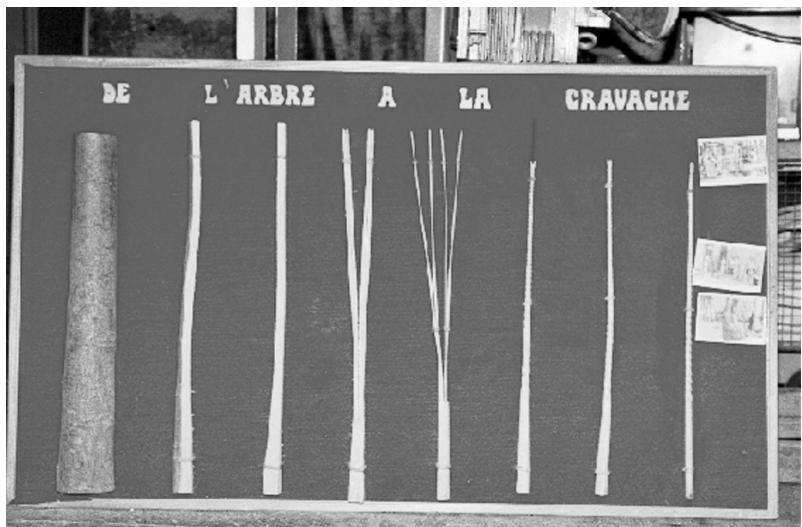


Photo 6 :

Tableau pédagogique présentant le procédé de fabrication de la cravache, de droite à gauche.

1 - Découpe de rondins à 80 cm et fendus en huitième

2-3 - Découpe à la scie du huitième en lui donnant la forme brute de la cravache finale.

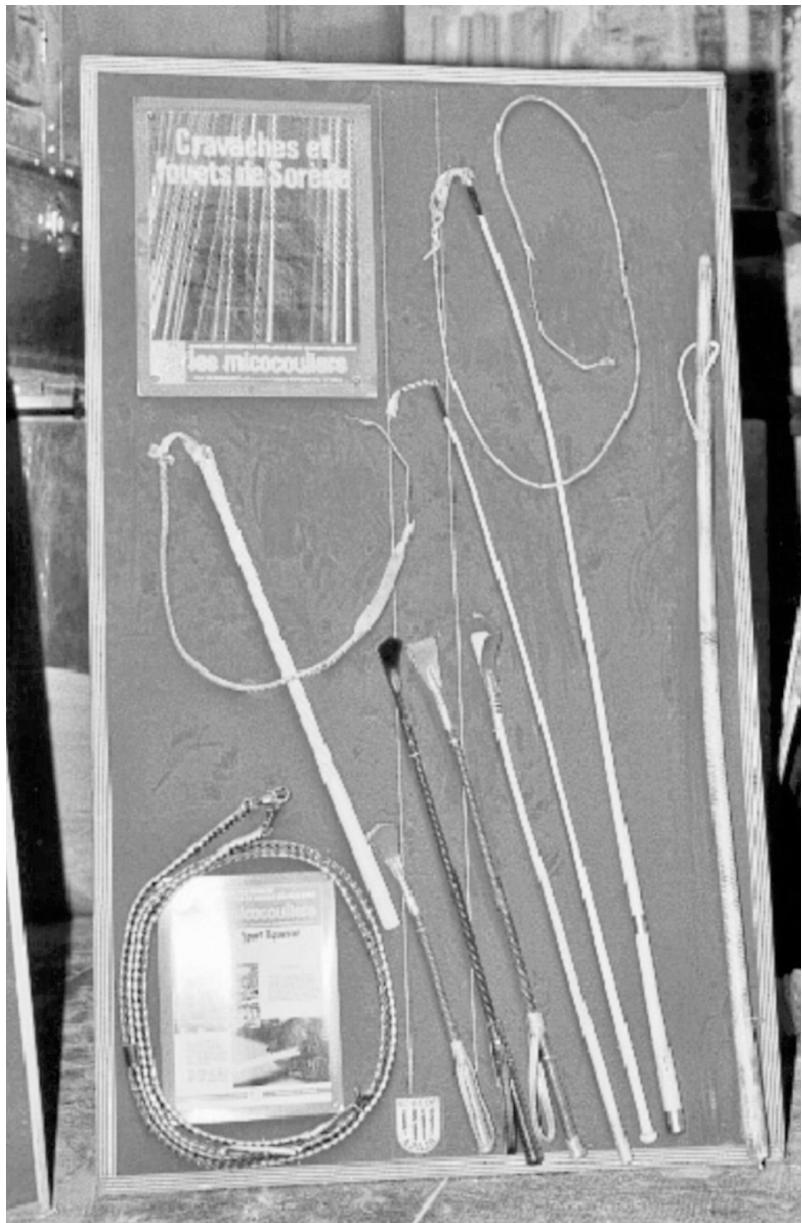
4 - Découpe dans le sens de la longueur et sur les 4/5 à la scie de la cravache brute afin d'en créer quatre tiges

5 - Mise en forme cylindrique des quatre tiges

6-7 - Tressage, sous l'effet de la chaleur des quatre tiges ;

8 - Finition de la cravache avant d'être habillée et décorée.

Photo SDPFPO



Une double problématique foncière et technique

Plantées au siècle dernier et cultivées sous le régime du taillis fureté¹, ces micocouleraies ont été, pour la plupart, délaissées à partir du début des années 60. En conséquence, les arbres qui les constituent aujourd'hui sont relativement âgés et ont donc des caractéristiques dendrométriques qui ne correspondent pas à la demande actuelle des transformateurs. Par ailleurs, les propriétaires actuels n'ont jamais véritablement exploité la micocouleraie et la majorité d'entre eux ne connaissent plus les limites des parcelles. Or, la particularité foncière de la micocouleraie des Pyrénées-Orientales est un morcellement extrême. Dans une étude menée par le Centre régional de la propriété forestière (C.R.P.F.) du Languedoc-Roussillon², il apparaît que, sur les territoires des quatre communes les plus productrices, la micocouleraie couvrirait aujourd'hui seulement 70 hectares répartis en plus de 310 parcelles localisées le long des ravin et autour des villages. D'ailleurs, c'est cette proximité des villages et la pression foncière liée à leur extension urbaine qui ont fait largement reculer la micocouleraie au cours de ces 30 dernières années.

Photo 7 :

Exemple de production du C.A.T de Sorède à base de micocoulier et de cuir (chambrière, fouet de dressage, cravache, bâton de marche,...).

Photo SDPFPO

A l'origine, les micocouliers sont plantés à un espacement de 2 à 3 mètres. Il faut attendre 15 à 20 ans pour que les jeunes arbres aient les dimensions requises, à savoir un diamètre de 15 cm à 1,30 mètre du sol pour pouvoir être exploités et utilisés pour fabriquer des cravaches et des fouets.

Par la suite, après que les souches aient rejeté, le délai de production est plus court : il avoisine 12 à 15 ans. Au cours de leurs trois premières années de croissance, le sylviculteur travaille les jeunes arbres pour leur donner une certaine rectitude et supprimer leurs branches sur les trois premiers mètres.

Si pour la rectitude, l'opération réalisée se rapproche de la taille de formation classique réalisée sur bon nombre d'espèces feuillues, en revanche l'opération garantissant l'absence de branches basses est bien spécifique au micocoulier. En effet, elle consiste à retirer dès le plus jeune âge tout rameau se développant sur la partie inférieure de la tige mais aussi et surtout à éliminer les bourgeons dormants présents sur la tige. Cette dernière opération demande l'utilisation d'un outil spécial et d'un savoir-faire très spécifique.

La conduite du taillis est donc irrégulière (taillis fureté) ce qui se traduit par une exploitation des « barres »³ réalisée à la dimension (diamètre minimal). Ainsi, tous les trois à quatre ans, des équipes de bûcheurs du C.A.T. viennent couper les barres considérées comme mûres. Quant au sylviculteur, il cherchera à avoir sur la même souche trois ou quatre rejets de dimensions et d'âges différents afin de pouvoir « tourner » à chaque passage sur cette dernière

lier ont vieilli et se sont en partie régularisés. On retrouve dans les parcelles des brins de fortes dimensions et d'âge approximativement identique, à plus ou moins 10 ans.

Face à cette situation, la problématique est donc double, aujourd'hui, en matière de gestion. Il faut, d'une part, pouvoir réhabiliter techniquement ces anciennes micocouleraies afin de leur faire produire des bois de qualité « cravache » et, d'autre part, former les propriétaires ou mettre en place un système d'accompagnement pour pouvoir conduire convenablement ces micocouleraies réhabilitées.

Pour le premier point, les itinéraires de remise en production ont été réfléchis techniquement par le C.R.P.F.². Ils sont avant tout basés sur l'irrégularisation de ces taillis vieillis soit par coupe progressive soit par coupe rase suivie d'une gestion en taillis fureté. Pour le second point, le C.A.T. propose à des propriétaires intéressés, un système de contrats avec engagement mutuel : pour le C.A.T. entretenir et conduire la micocouleraie, et pour le propriétaire donner au C.A.T. l'exclusivité de la vente des perches.

Si cette position de monopole du C.A.T. peut paraître surprenante car elle peut laisser craindre une érosion économique de cette production, les résultats actuels dissipent largement tout doute sur l'efficacité de la méthode.

En effet, la micocouleraie à cravache est redevenue une production économique intéressante. Le bois de micocoulier s'achète sur pied 5,34 euros (35 francs) l'unité « barre » ce qui, ramené au volume, revient à 106,70 euros (700 francs) le m³. Du fait d'un délai de production relativement court (12 à 15 ans), des possibilités de production d'une micocouleraie conduite de façon optimale (500 barres/ha tous les 4 ans) et de ce prix sur pied, le micocoulier devient donc une production forestière des plus rentables financièrement parlant. C'est, entre autres arguments, en insistant sur cet aspect que nous souhaitons capter l'intérêt des propriétaires de micocouleraie. En effet, la participation et l'investissement de ces derniers sont indispensables à la réussite de cette filière si spécifique.

1 - Taillis composé de brins de dimensions et d'âge différents.

2 - Restauration de la micocouleraie catalane ; G. Rodriguez ; C.R.P.F. du Languedoc-Roussillon ; 1996

3 - Nom donné par les utilisateurs aux brins de micocoulier formés pour faire des fouets ou des cravaches.

Le renouveau de l'exploitation passe par une réhabilitation des peuplements

Cette conduite est réalisable lorsque la micocouleraie est exploitée et travaillée régulièrement depuis longtemps. Du fait de cette rupture d'exploitation, entre les années 60 et les années 90, la situation de la micocouleraie rend l'application de l'itinéraire technique traditionnel difficile, voire impossible, sans réaliser une opération de rénovation. En effet, ces peuplements de micocou-

Serge PEYRE
Syndicat
des propriétaires
forestiers
sylviculteurs des
Pyrénées-Orientales
Château
Cap de Fouste
66100 Perpignan
Tél. 04 68 55 84 07
Fax. 04 68 55 89 21

S.P.